



Litige avec un mandataire immobilier

Par **fcjc**, le **29/11/2013** à **17:31**

bonjour a tous, rnje rencontre quelques problèmes avec mon mandataire immobilier. rnj ai en vente ma maison avec celui-ci en signant un mandat simple au mois de juin 2013. rnil m as fait signer une proposition d achat le 03/08/13, ou il est écrit noir sur blanc que le compromis de vente doit être signer avant le 15 septembre 2013 et au delà de cette date la proposition d achat ne serais plus valable. rnA ce jour 29/11/2013, je n ai rien signer car le compromis est toujours pas rédiger chez le notaire. rnactuellement j ai une personne intéresser par mon bien, rnest ce que je peux annuler le projet avec le mandataire actuel??? rnen vous remerciant pour vos réponses rncordialement rncjc